PLAN 2024-27

COURSE AU LARGE 2030

S’aligner ensemble avec l’Accord de Paris et les limites planétaires



SOMMAIRE

1. Une initiative précompétitive

2. Proposition de gouvernance

3. Une organisation par modules

I. Une initiative précompétitive

UNE INITIATIVE PRÉCOMPÉTITIVE

Qui permet ...

- De mutualiser les ressources pour être plus efficient
- De partager les outils pour être aligné sur les mêmes critères
- De définir des règles communes
- De faire circuler les bonnes pratiques au sein de l'écosystème
- D'apporter une réponse médiatique cohérente et ambitieuse

Qui nécessite ...

- De mettre tout l'écosystème autour de la table
- D'être dans une réelle démarche de co-construction
- La coordination de la FFVoile
- De structurer et financer la démarche

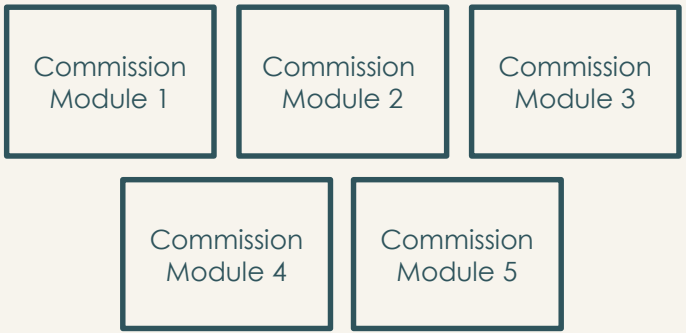
II. Proposition de gouvernance

STRUCTURE PROPOSÉE

Comité stratégique et communication (en support)

COPIL (FFVoile & Experts)

Contributeurs



Ecosystème CAL

- Le COPIL est chargé du bon déroulement de l'initiative et de sa coordination
- Le comité stratégique est un comité d'experts et assiste le COPIL dans les grandes orientations de l'initiative et ses priorités ainsi que sa communication externe
- Les commissions sont constituées de membres volontaires, d'experts, et d'un représentant du COPIL (ou désigné par le COPIL) qui coordonne la commission. Elles sont chargées de formuler des propositions sur un module et se réunissent au moins tous les deux mois.
- Tous les membres sont rassemblés en réunion plénière deux fois par an, et chaque commission y présente ses propositions et son avancement. L'ensemble des travaux est accessible en open-source.

ORGANISATION DES PARTIES PRENANTES

L'écosystème CAL

- Tout l'écosystème peut être sollicité et participer aux réunions plénières
- Tout l'écosystème bénéficie des données produites, des propositions et peut se les approprier

Les commissions

- Un pilote sera désigné par le COPIL pour chaque commission
- Chaque contributeur peut rejoindre les commissions à condition de soit détenir des compétences sur le sujet, soit être une partie prenante directe du module de la commission. Il y a au maximum 8 contributeurs par commission
- Les commissions ont des objectifs définis d'une année sur l'autre
- Elle se réunissent au moins une fois tous les deux mois

Le COPIL

- Le COPIL organise et anime les réunions des commissions. Il apporte son expertise et propose des experts externes si nécessaire. Il synthétise les échanges et fait le lien entre les commissions.
- Le COPIL organise les réunions plénières avec l'aide du comité stratégique.

DROITS ET DEVOIRS DES CONTRIBUTEURS

Les contributeurs s'engagent à

- Participer aux réunions plénières biannuelles
- S'investir dans au moins une commission et y accorder au moins un jour de travail par mois
- Participer au financement de l'initiative (TBD)
- Être dans une démarche de co-construction et d'écoute avec l'ensemble des contributeurs de la commission

Les actions proposées ne sont pas contraignantes mais les membres peuvent s'engager officiellement à en appliquer un certain nombre

III. Une organisation en modules

CHOIX DES THEMATIQUES

Nous avons listé les sujets incontournables ayant émergé des assises et des échanges tout au long du travail de 2023.

Cette liste n'est pas exhaustive et demande à être complétée et priorisée.

Sur 2024, la mise en œuvre du programme défini dans les pages suivantes est conditionnée aux ressources humaines et financières qui pourront être engagées.

L'engagement de la FFVoile porte sur un cycle de triennal, d'autres modules pourront être créés au fur et à mesure des besoins qui seront exprimés.

CAL 2030 – PROPOSITION 2024

1

Méthodologie et data d'évaluation environnementale

2

Formation "Offshore Sailing Sustainability Academy"

3

Nouveaux modèles nouveaux formats

4

Nouveaux matériaux nouveaux procédés

5

Mécanismes de transition

DES OBJECTIFS POUR CHAQUE MODULE

1. Méthodologie et data d'évaluation environnementale	2. Formation "Offshore Sailing Sustainability Academy"	3. Nouveaux modèles, nouveaux formats	4. Nouveaux matériaux, nouveaux développements	5. Mécanismes de transition
• Consolider une méthodologie commune • Rassembler les data techniques produites • Construire les data techniques manquantes, particulièrement sur la construction • Participer à la connaissance et à la production de data liées à la biodiversité	• Développer un support de formation adapté aux enjeux de la CAL à destination des équipes, classes et organisateurs • Partager le support et former un maximum d'acteurs • Coordonner la construction avec les partenaires sachant (universités notamment)	• Mettre en commun les propositions de nouveaux modèles et formats de la course au large à l'horizon 2030 • Proposer des actions collectives pour changer la relation aux visiteurs et minimiser l'impact	• Centraliser les compétences, les connaissances des nouveaux matériaux, procédés de construction et fin de vie • Lancer des initiatives de recherche communes (utilisation de MP secondaires, nouvea ux procédés de construction, fin de vie, système de détection des OFNI)	• Proposer des modalités, des outils financiers ou des incitations permettant d'accélérer la transition • Evaluer chaque proposition selon un cadre à définir (acceptabilité, faisa bilité, impact...)